

Avis Financier AMUNDI ABS AAA

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI ABS AAA (Part I (C) : FR001400KGM0 | Part P (C) : FR001400KGO6 | Part I3 (C) : FR001400KGN8 | Part I CHF (C) : FR001400KGL2) | Part R (C) FR00140116T5**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management sont informés de la modification suivante à compter du 31 Mars 2026 :

- L'indicateur ESG du pilier social suivra la mixité au sein des organes de gouvernance en remplacement de la diversité des managers (pourcentage des managers féminins au sein des entreprises)

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de cette évolution à compter du 31 Mars 2026.

Ces changements ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les autres caractéristiques du FCP demeureront inchangées.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Informations Clés (DIC) de chaque part ainsi que le prospectus du FCP AMUNDI ABS AAA sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information